



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No. 0010_Stretto_2013-01-21

- Code d'identification unique du produit type: **EN 13813 – SR-C25-F7**
- Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4: **Knauf Stretto**
- Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:
Matériaux pour chape à base de résine synthétique à l'usage interne dans les bâtiments
- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
**Knauf Gips KG, Am Bahnhof 7, D-97346 Iphofen, Allemagne
Tel. +499323 31-0, Fax: +499323 31-277, e-mail: Zentrale@Knauf.de**
- Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: **Système 3 et 4**
- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée: **Prüfinstitut Hoch (NB-no. 1508) a réalisé l'essai du réaction au feu selon le système 3 et a délivré: Classe E (Rapport de classification no. KB-Hoch-100302).
Essais de type initiaux du produit et contrôle de la production en usine par le fabricant.**

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	E	EN 13813:2002-10
Émission de substances corrosives	SR	EN 13813:2002-10
Perméabilité à l'eau	NPD	EN 13813:2002-10
Résistance à la compression	C25	EN 13813:2002-10
Force d'adhérence	B2,0	EN 13813:2002-10
Résistance à la flexion	F7	EN 13813:2002-10
Résistance à l'usure	NPD	EN 13813:2002-10
Isolation au bruit	NPD	EN 13813:2002-10
Absorption du bruit	NPD	EN 13813:2002-10
Résistance thermique	NPD	EN 13813:2002-10
Résistance chimique	NPD	EN 13813:2002-10
Substances dangereuses	NPD	EN 13813:2002-10

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit: **Non concerné**

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4:

Signé pour le fabricant et en son nom par:
ppa. Dr. Markus Biebl
(Directeur Recherche & Développement Knauf Group)

Iphofen, 2013-01-21



(signature)